Consignes d'utilisation
Échantillonnage des particules inhalables dans l'air (Code 922, 928, 948 et 961)

Résumé de la méthode d'échantillonnage et d'analyse

Ces consignes permettent le prélèvement de la fraction inhalable des particules aéroportées telle que décrite dans la section 2.3 Aérosols du *Guide d'échantillonnage des contaminants de l'air en milieu de travail de l'IRSST*. Pour ce faire, un volume connu d'air est aspiré au travers d'une cassette en fraction inhalable réutilisable ou jetable.

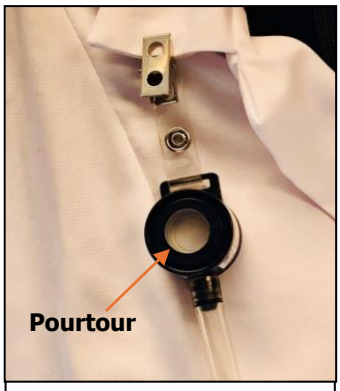
Informations/paramètres techniques

Paramètres	922	928	948	961
Filtre	CPV prépesé	ECM	ECM	PTFE
Type	Jetable	Réutilisable	Jetable	Réutilisable
Analyses	Gravimétrie seulement	Béryllium seulement	Métaux seulement	Huiles seulement

Débit prescrit : 2,0 L/min

Valeur minimum rapportée (VMR) : voir site Web de l'IRSST

Volume : varie en fonction de la valeur de référence utilisée



Exemple de cassette inhalable jetable sur un travailleur (922)

Instruction pour l'échantillonnage

- Retirer les deux bouchons de la cassette d'échantillonnage (Figure 1-A) et les conserver dans un endroit sûr, car ils seront requis pour l'entreposage et le retour au laboratoire. **Éviter de toucher le pourtour de la cassette avec les doigts afin de ne pas contaminer le média d'échantillonnage.**
- La procédure d'échantillonnage est la même que pour tout autre prélèvement de poussières à l'aide d'une cassette fermée. Au besoin, consulter le *Guide d'échantillonnage des contaminants de l'air en milieu de travail de l'IRSST*. La seule différence concerne l'ajustement du débit, présenté au point suivant.
- Pour l'ajustement du débit, utiliser l'adaptateur fourni (Figure 1-B), lequel permet de mesurer adéquatement le débit de la cassette en fraction inhalable. Une cassette du même type (922, 928, 948 ou 961) que celle utilisée pour les échantillons doit être employée.
- **IMPORTANT : le débit *prescrit* pour les cassettes en fraction inhalable est de *2,0 L/min.***
- Une fois l'échantillonnage terminé, retirer la cassette du train d'échantillonnage avec précaution afin d'éviter toute perte de poussières, puis remettre les bouchons aux endroits appropriés (en particulier celui sur le pourtour).
- Entreposer les cassettes à l'horizontale, l'orifice vers le haut, dans un contenant permettant de réduire au minimum les vibrations durant le transport. Les échantillons sont alors prêts à être envoyés au laboratoire.
- L'envoi d'échantillons doit inclure au moins un témoin, conformément au Guide d'échantillonnage des contaminants de l'air en milieu de travail de l'IRSST.

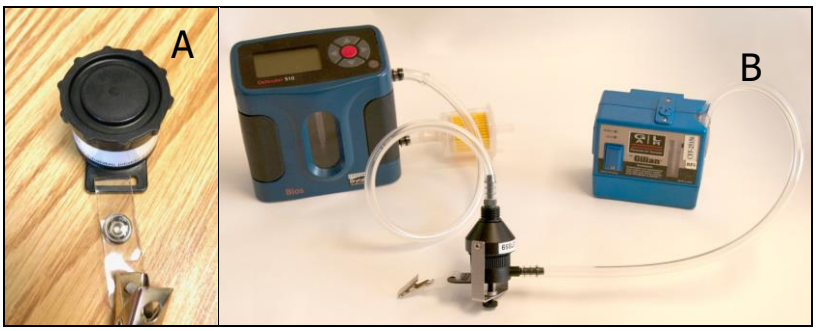


Figure 1. Exemple de cassette jetable (922) avec capuchons (A) et avec adaptateur pour calibration (B)

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter le SAC-Labo au sac.labo@irsst.qc.ca ou (514) 288-1551 poste 315